



## *Municipalité de Chute-Saint-Philippe*

560, chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Qc) J0W 1A0

Tél. : (819) 585-3397 poste 224 / Téléc.: (819) 585-4949

Courriel: [urbanisme@chute-saint-philippe.ca](mailto:urbanisme@chute-saint-philippe.ca)

### **Préalables pour les demandes de permis de construction, d'agrandissement, ou de transformation**

#### **Construction ou agrandissement**

Toute demande de permis de construction ou d'agrandissement doit être présentée à l'inspecteur en bâtiments sur un formulaire fourni à cet effet par la municipalité, dûment rempli et signé, et être accompagné des informations suivantes :

- a) le genre de travaux à effectuer, l'utilisation actuelle de la construction ou de l'ouvrage et celle qui en sera faite;
- b) un plan d'implantation exécuté à une échelle appropriée du ou des bâtiments sur le ou les terrains sur lesquels on projette de construire, indiquant les renseignements pertinents suivants :
  - L'identification cadastrale du terrain, ses dimensions et sa superficie (si pas cadastré, doit l'être);
  - La localisation et les dimensions au sol de chaque bâtiment projeté et des bâtiments existants sur le même terrain, s'il y a lieu;
  - Les distances entre chaque bâtiment, existant ou projeté, et les limites du terrain ainsi que des bâtiments entre eux, si nécessaire;
  - La distance par rapport à un lac ou à un cours d'eau, s'il en existe à moins de 30 mètres;
  - La situation du terrain par rapport à un chemin public ou privé conforme;
  - Le nombre, la localisation et les dimensions des cases de stationnement et des allées d'accès, s'il y a lieu;
  - La localisation de la fosse septique, de l'élément épurateur et de la source d'alimentation en eau potable;
  - La localisation et le pourcentage d'espace vert ou naturel du terrain lorsque le règlement 139 article 6.2 relatif au zonage exige l'aménagement ou la conservation d'espace vert ou naturel;
- c) les plans complets du bâtiment montrant les quatre faces de ce dernier avec les mesures et l'élévation des quatre faces, la subdivision et l'affectation des pièces, l'emplacement des issues et des fenêtres, la localisation et les dimensions des solives et des fermes de toit type et résistance thermique des isolations et tout autre élément nécessaire à la bonne compréhension du projet. **Ces plans doivent être dessinés à une échelle exacte** et reproduits par un procédé indélébile;
- d) les dimensions, le type de fondation et de semelle;
- e) les revêtements extérieurs utilisés et finition de la toiture;
- f) le niveau de la base du rez-de-chaussée par rapport à la rue, dans le cas d'un nouveau bâtiment principal (élévation totale);
- g) une évaluation du coût probable des travaux et la durée prévue;

- h) les autorisations requises en vertu d'autres lois ou règlements relevant des autorités municipales, provinciales et fédérales, s'il y a lieu, principalement le permis d'installation septique et la déclaration ou l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), lorsque le terrain est situé en zone agricole désignée;
- i) le type et la capacité de l'installation septique.

### **Implantation de la construction**

**Dans le cas d'un nouveau bâtiment principal ou de l'agrandissement d'un bâtiment principal**, le titulaire du permis doit fournir un plan d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre, comprenant la pose de repères en vue de l'implantation de la construction ou de l'agrandissement.

Une demande concernant la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment avec fondation permanente situé sur un terrain affecté par une zone inondable réglementée ou par une zone sujette à mouvement de sol, doit être accompagnée d'un plan préparé par un arpenteur-géomètre, localisant la cote d'inondation. Si la construction est prévue à proximité d'un talus situé à moins de 30 mètres de la ligne des hautes eaux d'une rivière, le plan doit localiser le talus et préciser sa hauteur.

### **Transformation**

Toute demande de permis de transformation doit être présentée à l'inspecteur en bâtiments sur un formulaire fourni à cet effet par la municipalité, dûment rempli et signé, et être accompagné des informations suivantes :

- a) le genre de travaux à effectuer, l'utilisation actuelle de la construction ou de l'ouvrage et celle qui en sera faite;
- b) les matériaux utilisés;
- c) les plans complets de la subdivision du bâtiment et de l'affectation des pièces, l'emplacement des issues et des fenêtres, les fondations, la localisation et les dimensions des solives et des fermes de toit et tout autre élément nécessaire à la bonne compréhension du projet. Ces plans doivent être dessinés à une échelle exacte et reproduits par un procédé indélébile.



## Municipalité de Chute-Saint-Philippe

560, chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Qc) J0W 1A0

Tél. : (819) 585-3397 poste 224 / Téléc.: (819) 585-4949

Courriel : [urbanisme@chute-saint-philippe.ca](mailto:urbanisme@chute-saint-philippe.ca)

### DEMANDE – PERMIS

### CONSTRUCTION / AGRANDISSEMENT / TRANSFORMATION

#### IMPORTANT

Le fait de ne pas répondre à toutes les questions concernant votre projet retarde le traitement de votre demande.

#### Cochez le permis demandé :

**Bâtiment principal :**  Construction  Agrandissement  Transformation  
(Coût du permis : 50 \$)

**Bâtiment accessoire :**  Construction  Agrandissement  Transformation  
(Coût du permis : 25 \$ ou 50 \$)

#### Section 1 : PROPRIÉTAIRE

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

#### Section 2 : DEMANDEUR

Cochez si même que propriétaire

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### Section 3 : ADRESSE OÙ LES TRAVAUX SERONT EFFECTUÉS

Adresse : \_\_\_\_\_

Matricule : \_\_\_\_\_

Cadastre : \_\_\_\_\_

Superficie du terrain : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

Terrain affecté par une bande riveraine :  Oui  Non

Terrain affecté par une zone inondable :  Oui  Non

Terrain affecté par une zone à mouvement de sol :  Oui  Non

Terrain affecté par une zone agricole :  Oui  Non

### Section 4 : BÂTIMENTS EXISTANTS

Bâtiment principal : spécifier (maison, commerce...) : \_\_\_\_\_

Dimensions : \_\_\_\_\_ Hauteur (sol au pignon) : \_\_\_\_\_

Utilisation du sous-sol ?  Oui  Non Nombre d'étages (sous-sol exclu) : \_\_\_\_\_

Bâtiment accessoire : spécifier (garage, cabanon...) : \_\_\_\_\_

Dimensions : \_\_\_\_\_ Hauteur (sol au pignon) : \_\_\_\_\_

#### INSTALLATION SEPTIQUE si existante

Type : \_\_\_\_\_

Chambre à coucher :  1  2  3  4  5  6

#### ALIMENTATION EN EAU si existante

Alimenté en eau sous pression ? :  Oui  Non

D'un cours d'eau  D'un lac  D'une source

D'un puits de surface  Tubulaire  Tubulaire scellé

D'une pointe filtrante



## CONSTRUCTION / AGRANDISSEMENT / TRANSFORMATION PROJÉTÉE – DÉTAILS

### Section 8 : Questions concernant les travaux projetés sur un **BÂTIMENT PRINCIPAL** :

Fondation  Oui  Non Type : \_\_\_\_\_

Semelle : largeur : \_\_\_\_\_ épaisseur : \_\_\_\_\_

Nombre d'étages incluant sous-sol : \_\_\_\_\_

Superficie au sol : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

Superficie de l'étage le plus haut : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

Façade - largeur : \_\_\_\_\_ Arrière - largeur : \_\_\_\_\_

Côté gauche - largeur : \_\_\_\_\_ Côté droit - largeur : \_\_\_\_\_

Hauteur (sol au pignon) : \_\_\_\_\_

Balcon avant : dimensions: \_\_\_\_\_ et superficie : \_\_\_\_\_

Balcon arrière : dimensions \_\_\_\_\_ et superficie : \_\_\_\_\_

Nombre de chambres à coucher : \_\_\_\_\_

Pente du toit : \_\_\_\_\_

Revêtement du toit : \_\_\_\_\_

Revêtement des murs : \_\_\_\_\_

Distance :

Ligne arrière : \_\_\_\_\_ Emprise de rue : \_\_\_\_\_

Ligne latérale droite : \_\_\_\_\_ Ligne latérale gauche : \_\_\_\_\_

De la ligne des hautes eaux : \_\_\_\_\_

**Un plan d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre doit être fourni si construction ou agrandissement.**

**Section 9 : Questions concernant les travaux projetés sur un BÂTIMENT ACCESSOIRE :**

Garage : dimensions : \_\_\_\_\_ et superficie : \_\_\_\_\_

Abri d'auto : dimensions : \_\_\_\_\_ et superficie : \_\_\_\_\_

Autre, spécifier : \_\_\_\_\_

dimensions : \_\_\_\_\_ et superficie : \_\_\_\_\_

Fondation  Oui  Non Type : \_\_\_\_\_

Semelle : largeur : \_\_\_\_\_ épaisseur : \_\_\_\_\_

Façade - largeur : \_\_\_\_\_ Arrière - largeur : \_\_\_\_\_

Côté gauche - largeur : \_\_\_\_\_ Côté droit - largeur : \_\_\_\_\_

Hauteur (sol au pignon) : \_\_\_\_\_

Pente du toit : \_\_\_\_\_

Revêtement du toit : \_\_\_\_\_

Revêtement des murs : \_\_\_\_\_

Isolé  Oui  Non

Description de l'ossature, plancher, murs et toit : \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

Distance :

Ligne arrière : \_\_\_\_\_ Emprise de rue : \_\_\_\_\_

Ligne latérale droite : \_\_\_\_\_ Ligne latérale gauche : \_\_\_\_\_

De la ligne des hautes eaux : \_\_\_\_\_

**Un plan ou un croquis doit être fourni.**

**MISE EN GARDE : RESPECT DES LOIS ET RÈGLEMENTS**

Les travaux devront être faits selon les règles de l'art et être conformes aux codes, lois et règlements applicables. Le propriétaire doit s'assurer de respecter les règlements municipaux en vigueur lors de la réalisation des travaux. Il devra prendre un soin particulier à respecter, s'il y a lieu, toutes les marges AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRALES. LUI SEUL SERA RESPONSABLE, UNE FOIS LE PERMIS ÉMIS ou L'AUTORISATION ACCORDÉE.

Tout changement dans les travaux autorisés, qu'ils soient entrepris ou non, quant à l'usage et/ou à l'occupation et/ou autre nécessité, requiert une nouvelle approbation.

**Section 10 : DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE OU DU DEMANDEUR**

Je \_\_\_\_\_, soussigné(e) déclare que les renseignements donnés dans le présent document sont, à tous égards, vrais, exacts et complets et que je me conformerai aux dispositions du présent permis, aux règlements municipaux en vigueur et à tous les codes, lois et règlements applicables au projet.

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20\_\_\_\_  
          JJ          MM

Faire parvenir le formulaire au bureau municipal, au 560 chemin des Voyageurs, ou par courriel [urbanisme@chute-saint-philippe.ca](mailto:urbanisme@chute-saint-philippe.ca) ou par télécopieur 819 585-4949.

\*\*\*\*\*



**PROCURATION**, si besoin

Je, \_\_\_\_\_  
(propriétaire)

propriétaire du \_\_\_\_\_  
(adresse)

portant le matricule suivant : \_\_\_\_\_

autorise la personne suivante : \_\_\_\_\_  
(personne autorisée)

- à déposer une demande de permis de construction / agrandissement / transformation pour l'adresse mentionnée ci-dessus;
- à signer et prendre possession du permis de construction / agrandissement / transformation pour l'adresse ci-dessus mentionnée.

Signature du propriétaire : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20\_\_\_\_  
          JJ          MM